



Bulletin d'Informations Municipales OMS n° 78 MARS 2020

Le mot du maire

Je souhaite tout d'abord remercier bien sincèrement les électrices et les électeurs de la commune pour leur civisme et la sérénité qui a présidé au déroulement des élections municipales.

La page est tournée. L'heure politique est passée. Tournons-nous tous vers l'avenir, préoccupés par un but unique : l'intérêt de notre communauté. Affrontons ensemble les difficultés que nous traversons et en particulier celle qui se présente : l'épidémie de coronavirus.

Je vous demande solennellement de respecter les mesures édictées par le gouvernement. Le confinement, les barrières à mettre en place entre nous sont la seule manière d'arriver à bout de ce virus. Protégez-vous et protégez les autres.

L'heure est grave. Je compte sur le sérieux et la bonne volonté de tous pour passer ce cap.

La poste

L'agence communale de la poste est fermée jusqu'à nouvel ordre. La distribution du courrier devrait se faire deux fois par semaine.

La mairie

Les bureaux sont fermés au public. Les appels téléphoniques continuent au 04 68 39 40 13 aux heures d'ouverture.

En cas d'urgence avérée, ce numéro peut être utilisé en tout temps.

Conseil municipal

Le conseil municipal élu le 15 Mars ne peut se réunir pour élire le maire et les adjoints. L'équipe actuelle est maintenue jusqu'à, environ, mi-Mai.

Approvisionnement

Les personnes ne pouvant se déplacer (et uniquement celles-ci) ont été contactées. Un acheminement de denrées alimentaires et produits de première nécessité a été mis en place jusqu'à leur domicile.

Toute autre situation particulière signalée à la Mairie sera étudiée.

Attestation dérogation confinement

Conformément aux directives, une attestation dérogatoire au confinement est obligatoire pour tout déplacement.

Une pochette contenant ces formulaires vierges (à remplir par chaque utilisateur) est disponible devant la porte de la mairie. Vous pouvez vous servir.

Transmission information

Les habitants qui le souhaitent, peuvent transmettre : nom, prénom, adresse, n° téléphone fixe et mobile et adresse mail

1/ par téléphone

2/ à l'adresse : isabelle@oms.fr

Ceci permettra de les informer en temps réel de l'évolution de la situation y compris sur notre village.

La fourniture volontaire de ces éléments entraîne l'acceptation du Règlement Général de la Protection des Données (RGPD)

Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers se poursuit. Les déchetteries sont fermées et la collecte des encombrants est suspendue.